

Nom du concurrent:

No de l'attelage:

No de l'épreuve:



Epreuve de terrain – Feuille de contrôle de l'obstacle

Pour l'épreuve partielle B, les points de pénalisation sont attribués selon la liste suivante :

Description	Pénalités	Notes	Total
Chute d'un élément tombant	2		
La meneuse ou le meneur ou la ou le groom empêchent un élément renversable de tomber en le touchant (partie du corps)	10		
Fouet manquant sur la voiture dans chaque phase (y compris l'entrée et la sortie d'un obstacle sans fouet dans la main)	5		
Déposer intentionnellement le fouet dans l'obstacle	5		
Traits, chaînettes ou porte-limonières manquants ou déchirés à la sortie et pas corrigé dans les 30 mètres après la sortie d'obstacle	10		
Assistance d'une aide (fouet, guides) (L'aide a toutefois le droit de tenir les guides lorsque l'attelage est à l'arrêt)	20		
Le fait de ne pas passer les fanions rouges et blancs à l'entrée d'un obstacle	Élimination		
Le fait de ne pas passer les fanions rouges et blancs à la sortie d'un obstacle	Élimination		
Passer une porte dans le mauvais sens ou dans le mauvais ordre (y compris l'omission d'une porte) sans corriger l'erreur	Élimination		
Passer une porte dans le mauvais sens ou dans le mauvais ordre et corriger l'erreur avant de quitter l'obstacle	20		
Passer les fanions rouges et blancs à la sortie avant que toutes les portes d'un obstacle soient franchies correctement	Élimination		
Mise des pieds à terre (les deux pieds) d'un ou des deux aides dans l'obstacle, par événement	5		
Mise des pieds à terre (les deux pieds) de la meneuse ou du meneur dans l'obstacle	20		
Renversement du véhicule dans une phase ou un obstacle	Élimination		
Dételer et mener un cheval séparément au travers de toute partie de l'obstacle	Élimination		
Dépassement du temps limite de cinq minutes par obstacle	Élimination		
Aide de complaisance	Élimination		
Le fait de ne pas s'arrêter immédiatement et de faire les corrections nécessaires lorsqu'un cheval passe par-dessus le brancard	20		
Le fait de ne pas s'arrêter immédiatement lorsqu'un cheval passe par-dessus le maître palonnier, la limonière, le timon et/ou traits d'un cheval de volée, etc.	Élimination		
Aide grimpe par-dessus les chevaux et/ou le mise des pieds à terre (les deux pieds)	20		
Total points de pénalisation			

Chronométrage aux obstacles: Le juge d'obstacle mesure le temps en 1/100 secondes [...], à partir du moment où la première partie de l'attelage pénètre dans la zone de pénalité jusqu'au moment où la première partie la quitte.

Temps du parcours en 1/100 secondes:	1ère montre:		
	2ème montre:		
Neutralisation sans faute du meneur:	Temps arrondi à la sec. suivante:		
Total temps			

Chronologie de passage des portes

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

No de l'obstacle:

Signature du juge: